

ANTISÉMITISME

EN SUISSE ROMANDE

24%

d'actes recensés
dans les
médias

21%

des actes recensés
concernent les
théories du
complot
juif

2

Agressions physiques : un
homme agressé dans le
train entre Lausanne et Fri-
bourg et une violente al-
tercation dans un bar
de Neuchâtel

26%

des actes concernent
le négationnisme
et les insultes à la
mémoire des
victimes de la
Shoah

174

actes antisémites
recensés en Suisse
romande en 2018

Augmentation de l'antisémi-
tisme en Suisse

64%

des actes recensés
proviennent des
réseaux sociaux

En progression depuis
l'année passée
(46%)

La Suisse

La Suisse n'est de loin pas épargnée par cette hausse de l'antisémitisme. Pour la première fois depuis le pic observé en 2014, **les données collectées cette année confirment une augmentation des actes antisémites en Suisse romande. Après trois années de chiffres stables, l'antisémitisme remonte en Suisse.**

La CICAD a ainsi recensé 24 actes supplémentaires en Suisse romande en comparaison avec l'année 2017.



Résumé

Augmentation des actes antisémites en Suisse après 3 années de chiffres stables

La Suisse n'est pas épargnée par la hausse de l'antisémitisme observée en Europe. La Suisse n'est pas un « îlot » séparé de l'Europe en ce qui concerne l'antisémitisme, même si ce dernier s'exprime moins violemment que dans d'autres pays européens

L'extrême-droite, le complotisme, le conflit israélo-palestinien et le négationnisme sont au cœur de la pensée antisémite

Les 2 actes graves recensés en 2018

Acte #1 : Agression dans un train entre Fribourg et Lausanne

Un natif de Gaza s'en est pris à Monsieur X. dans le train entre Fribourg et Lausanne, pour la seule raison qu'il portait une kippa dans le train. Monsieur X. lisait tranquillement assis au deuxième étage du wagon, lorsqu'est passé Monsieur Y. Ce Palestinien de 40 ans, né à Gaza, est interdit de séjour en Suisse. Connu sous six alias différents, il est trafiquant de drogue en Allemagne, ce qu'il admet volontiers.

Monsieur Y. s'est approché de Monsieur X. Il lui a lancé au visage le sweat-shirt qui pendait au crochet et lui a fait signe de descendre à l'étage inférieur. Il a aussi saisi son livre et sa bouteille d'eau, les a lancés au bas de l'escalier, puis s'est emparé de sa kippa qu'il a piétinée avant de la jeter dans une poubelle. Ensuite, il y a eu des coups portés sur tout le corps. Les lunettes de Monsieur X. ont été cassées et sa montre volée. Monsieur Y. lui a aussi indiqué par geste sa volonté de l'égorger. Il a du reste fait de même avec une passagère, témoin de l'altercation.

Arrêté en gare de Lausanne, le Palestinien a été reconnu coupable de voies de fait, vol, dommages à la propriété et menaces. Monsieur Y. a été condamné par la justice.

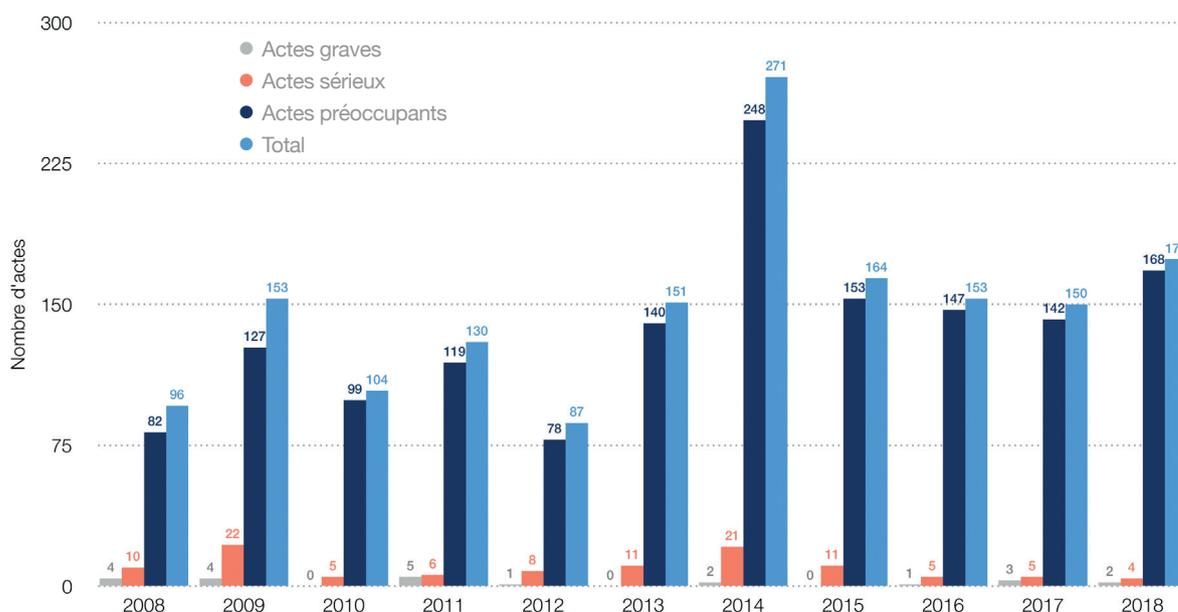
Acte #2: Altercation antisémite - individu agressif

En déplacement professionnel à Neuchâtel en début de soirée, avec des collègues de travail, un jeune juif se rend dans un bar restaurant. A côté de leur table, un individu était présent avec deux de ses amis, et interpelle le jeune homme en lui demandant si ce dernier est juif. Etonné, ce dernier lui répond très calmement et avec sympathie que oui.

A partir de ce moment l'homme a montré une attitude hostile en parlant d'Israël, de la politique, des Palestiniens, et voyant que le groupe ne souhaitait pas discuter avec lui, le ton a changé, il est devenu agressif et s'est mis à l'insulter en le traitant de « sale youpin, enulé de juif, vous êtes de la merde ».

Afin de ne pas envenimer les choses, le groupe a préféré quitter l'établissement.

EVOLUTION DES ACTES ANTISÉMITES 2008 - 2018



Nous avons enregistré pour l'année 2018 un total de 174 actes antisémites en Suisse romande, dont 4 cas sérieux et 2 cas graves.

Les actes graves

Il s'agit d'atteinte à l'intégrité des gens et des biens (agression, harcèlement, bousculade, menace ciblée, désacralisation ou profanation, incendie ou destruction de bâtiments, intrusion, ...).

Les actes sérieux

Il s'agit d'atteinte à la sensibilité des personnes et aux biens (courriers, insultes et injures, graffitis ciblés, ...).

Les actes préoccupants et indicateurs

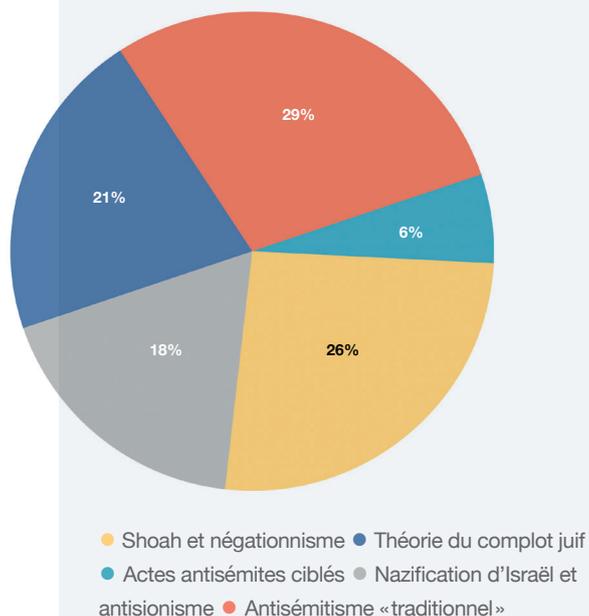
Sont considérés comme actes préoccupants : les graffitis non ciblés, les propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

La CICAD constate avec inquiétude une augmentation des actes antisémites en 2018. La Suisse n'est pas épargnée par la montée de l'antisémitisme constatée dans toute l'Europe. Fort heureusement, malgré les deux cas graves recensés dans notre

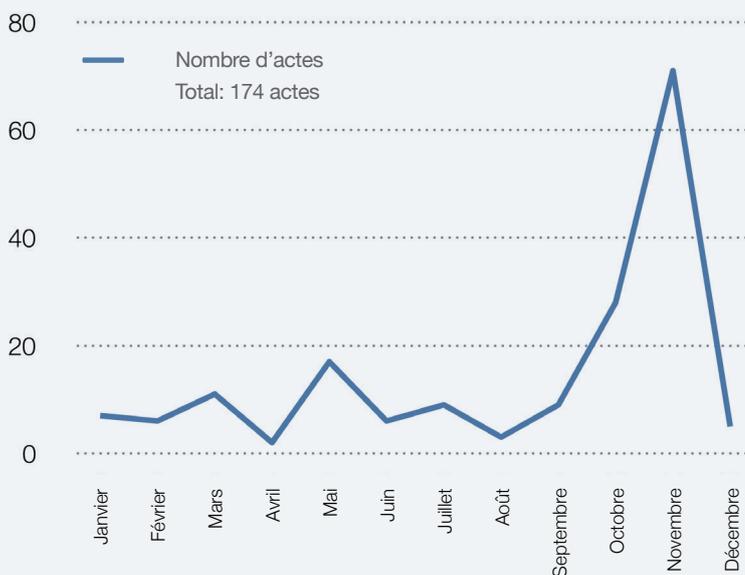
rapport, l'antisémitisme s'exprime moins violemment en Suisse que dans d'autres Etats européens. Partant de ce constat, il est erroné de croire que la Suisse est épargnée par l'antisémitisme.



ACTES ANTISÉMITES RÉPARTIS PAR CATÉGORIE



ACTES ANTISÉMITES RÉPARTIS PAR MOIS



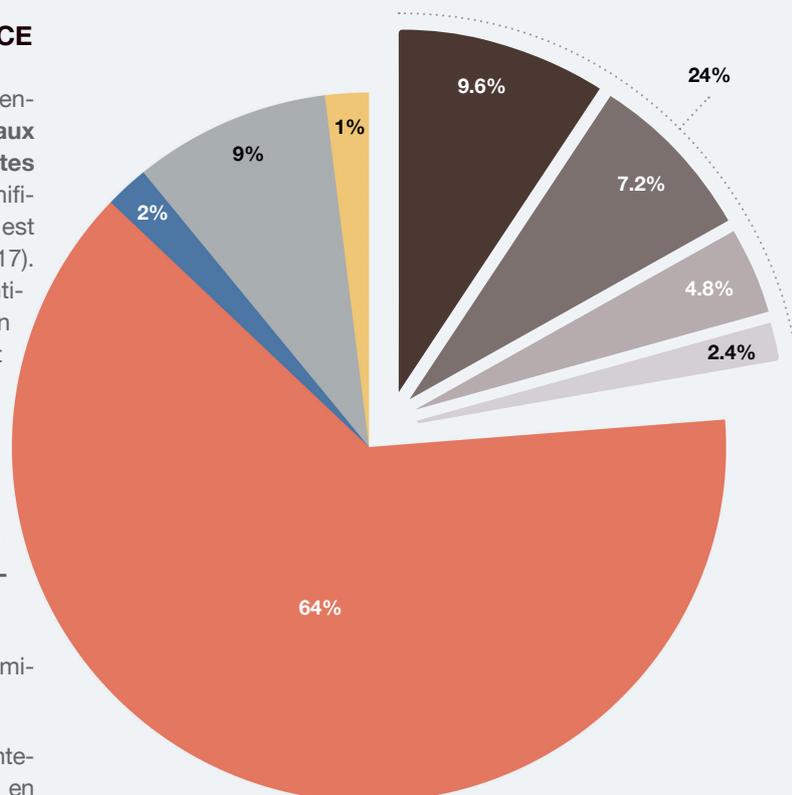
ACTES ANTISÉMITES RÉPARTIS PAR SOURCE

La répartition des actes antisémités confirme une tendance observée depuis plusieurs années: **les réseaux sociaux concentrent la grande majorité des actes recensés dans ce rapport**. Une augmentation significative des actes recensés sur les réseaux sociaux est répertoriée cette année: 64% des actes (46% en 2017). En dépit de la difficulté pour répertorier les actes antisémités sur les réseaux sociaux, la comptabilisation des pages suisses romandes publiques ouvertes et qui compte (au moins) plusieurs centaines de *followers* permet de prendre le pouls de la situation.

Précision importante: il n'est bien entendu pas possible de surveiller l'ensemble des publications de contenus sur le web et de répertorier toutes les publications antisémités, même au niveau Suisse romande uniquement.

En ce qui concerne les médias, les chiffres sont similaires à ceux que nous avons répertoriés en 2017.

L'augmentation très importante des plateformes d'interaction des médias avec les lecteurs (commentaires en ligne, forums, blogs et réseaux sociaux) implique une plus grande vigilance dans la modération des contenus. Malgré les efforts qui ont été faits ces dernières années sur ces plateformes, trop de commentaires antisémités continuent à passer «entre les mailles du filet» de la modération. La CICAD a interpellé entre autres la RTS en 2018, au



sujet de plusieurs vidéos publiées sur les réseaux sociaux et dont les nombreux commentaires antisémités et négationnistes inadmissibles sont restés plusieurs semaines sans modération. Une situation que la rédaction de Temps Présent s'est engagée à améliorer à l'avenir.